

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale C.A.F.E.R.U.I.S.

Le Conseil Régional PACA, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des orientations du Schéma Régional des formations Sanitaires et Sociales, renouvelle le financement des places supplémentaires de formation initiale.

Ainsi, L'IRTS PACA et Corse, est chargé de mettre en place la sélection puis la formation de 10 stagiaires au CAFERUIS, émanant d'un public prioritaire tel que défini par la Région, à savoir : demandeurs d'emploi jeunes et adultes ou continuités de parcours scolaire.

1 - PUBLIC CONCERNE

Etre en situation de demandeur d'emploi ou en continuité de parcours scolaire.

2 - CONDITIONS D'ACCES

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme au moins de niveau III de l'action sociale et des familles
- justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II
- justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III et de deux ans d'expérience professionnelle
- justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement
- justifier d'un diplôme de niveau IV de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

3 - SELECTION

La sélection est organisée par l'établissement de formation sur la base d'un règlement agréé par le Préfet de Région dans les conditions précisées au titre IV de l'arrêté du 8 juin 2004. La sélection est organisée à partir de :

- 1- l'étude du dossier du candidat
- 2- l'entretien de sélection avec le candidat sur la base d'une note de parcours de 4 à 6 pages présentant son parcours professionnel et de formation, ainsi que ses motivations à entrer en formation C.A.F.E.R.U.I.S

4 - INSCRIPTION

| | Dates |
|--|--|
| Clôture des inscriptions | <i>12 février 2012</i> |
| Réunion d'information collective pour les inscrits sur le site des Salyens | <i>22 février 2012 14 h à 16 h</i> |
| Envoi de la note de parcours : <i>- par mail à cecile-suffren@irts-pacacorse.com - par courrier à l'IRTS PACA & CORSE, Service Communication et Scolarité, 20 boulevard des Salyens, 13008 Marseille.</i> | <i>Au plus tard le 5 mars 2012</i> |
| Entretien de sélection | <i>13 mars 2012</i> |
| Résultats | <i>20 mars 2012</i> |
| Prérentrée au Siège social | <i>27 mars à 13 h 30</i> |
| Rentrée au Siège social | <i>16 avril à 9 h</i> |

CONSTITUTION DU DOSSIER à renvoyer à l'IRTS, Service Communication & Scolarité, 20 bd des Salyens BP 133 13267 MARSEILLE CEDEX 08 avant le 12 février 2012 :

- Justificatif de la situation de demandeur d'emploi
- Lettre de motivation accompagnée d'un C.V.
- Fiche d'inscription (document joint)
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- Copie du diplôme imposé par les conditions d'accès et/ou certificats de travail attestant d'une situation conforme aux conditions d'accès ci-dessus mentionnées.
- 3 photos dont une obligatoirement collée sur la fiche d'inscription
- Une grande enveloppe timbrée aux nom et adresse du candidat
- Pour les demandeurs d'emploi, une fiche de liaison établie par le prescripteur (Mission locale, CAP Emploi...)

Les dossiers de candidatures seront examinés par une Commission d'admission. Les candidats retenus seront convoqués à l'entretien de sélection.

5 - LIEU DE LA FORMATION :

Locaux de l'I.R.T.S PACA et Corse, 20 Boulevard des Salyens, 13008 MARSEILLE

6 - ORGANISATION DE LA FORMATION :

A) Amplitude :

La formation comprend 400 heures de formation théorique et 700 heures de formation pratique - soit un total de 1100 heures.

Début de formation : avril 2012

Fin de formation : mai 2013

Certification : septembre 2013

B) Rythme de la formation :

La formation est organisée en 1 ou 2 regroupements d'une semaine par mois d'enseignement théorique, 700 heures de formation pratique répartis de juin 2012 à mai 2013.

7 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Conformément au référentiel de compétences qui figure sur l'arrêté du 8 juin 2004
et la circulaire DGAS du 2 septembre 2004

La formation théorique

- UF1 « Conception et conduite de projet » (90H)
- UF2 : « Expertise technique » (150 H)
- UF3 : « Management d'équipe » (100H)
- UF4 : « Gestion administrative et
budgétaire » (60H)

8 - RENSEIGNEMENTS ET SUIVI DES INSCRIPTIONS :

IRTS PACA et Corse
Service Communication & Scolarité
20 Bd des Salyens BP 133 - 13267 MARSEILLE 08
 04 91 76 99 00

I.R.T.S. / P.A.C.A. Corse
20 Bd des Salyens
13008 MARSEILLE

PHOTO
Obligatoire

FICHE DE CANDIDATURE
C.A.F.E.R.U.I.S.
Dispositif de formation en voie directe

NOM : _____

Prénom : _____

Nom marital (s'il y a lieu) : _____

Date et lieu de naissance : _____

Situation de Famille : _____ Nationalité : _____

Adresse personnelle et téléphone : _____

N° d'immatriculation de sécurité sociale ou n° INSEE

| | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Diplômes obtenus et dates : (scolaires, universitaires, professionnels) :

Situation : Demandeur d'emploi En continuité de parcours scolaire

Organisme prescripteur (Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi...)

ACTIVITES SALARIEES OU BENEVOLES : _____
